

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes...
Les autres départements et l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
Chez M. Henri Lefèvre, rue de la Station
Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

L'exécution de Maurice Bouche à Lille

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons dimanche prochain, 11 janvier, la publication d'un roman très intéressant et très mouvementé :

Le Calvaire d'une Mère

par Jules de Gastyne

LE CRIME DE LA RUE LÉON-GAMBETTA à Lille

L'EXÉCUTION

MAURICE BOUCHE

Comme nous l'avons dit, dans un de nos derniers numéros, les délais ordinaires qui sont accordés aux condamnés à mort avant leur exécution étaient écoulés depuis plusieurs jours pour Bouche, et il fallait s'attendre à ce qu'une décision fut prise à son égard par le Président de la République, sur le rapport de la Commission des grâces.

L'arrêt de l'assassinat de la rue Léon-Gambetta avait du reste été reçu à l'Élysée dernièrement et avait tenté, en faveur de son client, une demande qu'il est restée sans résultat. En effet, un télégramme de notre correspondant parisien nous informant, jeudi dans la matinée, que les bois de justice avaient été conduits vers huit heures à la gare du Nord, à Paris, et devaient quitter la capitale par un train ultérieur.

Vendredi matin, Bouche aura payé sa dette à la société. A 7 heures 51, heure du lever du soleil, sa tête sera tombée sous le couteau de la guillotine.

L'ASSASSINAT DE M^{lle} HENRY

Avant de donner des renseignements sur les préparatifs de l'exécution, il est peut-être pas inutile de refaire le récit de l'assassinat de la rue Léon-Gambetta.

Les circonstances dans lesquelles M^{lle} Marie Henry a été assassinée par le trio Bouche-Twechuzen-Dumortier, sont encore présentes à tous les esprits; nous nous bornerons à rappeler ici les phases successives de cette sensationnelle affaire.

Dans la soirée du 15 février 1902, Mademoiselle Henry, âgée de 65 ans, était trouvée assassinée dans l'appartement qu'elle occupait au second étage de la maison située rue Léon-Gambetta, 104, à Lille. Le cadavre qui gisait dans la chambre de la victime prouvait que le vol avait été le mobile du crime.

Elle fut trouvée étendue sur le dos, ayant, nous aurons dit, un fouilard enroulé en corde. Le médecin-légiste, à la suite de ses constatations, déclara que la mort était due à la suffocation et à la strangulation combinées, produites par des pressions exercées sur le cou et sur la bouche.

Une armoire à glace avait été fouillée; deux boîtes en fer-blanc, fermées par un cadenas, avaient été forcées.

Deux hommes et une femme avaient été vus à plusieurs reprises près de cette maison, dans l'après-midi du 15 février; ils y étaient entrés entre cinq heures et six heures et demie. La femme fut aperçue dans la chambre même de M^{lle} Henry. Ces trois personnes étaient, à n'en pas douter, les auteurs de l'assassinat et du vol perpétrés.

On découvrit que ces deux hommes étaient, l'un : Maurice Bouche, 21 ans, né à Louai, employé de commerce à Wattignies, et l'autre : Antoine Twechuzen, 32 ans, né à Armentières, se disant charpentier et demeurant à St-Denis, rue de Flandre. Ce dernier, connu comme lutteur forain et surnommé « le Polono », était accompagné de son amie, Apolline Dumortier, femme Crombet, âgée de 30 ans, née à Carvin, arrondissement de Béthune, journalière à Templeuve, arrondissement de Lille. La femme Crombet avait quitté son mari pour vivre avec le « Polono ».

Twechuzen et Apolline Dumortier ont passé les yeux les plus complets. Toutes leurs déclarations ont été contrôlées et reconnues exactes.

Bouche, qui avait fait la connaissance de Twechuzen à la gare, au commencement de février, résolut aussitôt de se servir de lui pour voler et faire un coup. Il lui indiqua, à cette fin, diverses personnes de Lille, et une vieille dame de Ronchin, Mme veuve Heunt; mais, apprenant qu'Apolline Dumortier avait servi sa gamba, chez M^{lle} Henry, qui vivait seule et avait beaucoup d'argent, ce fut elle qui fut désignée comme victime.

A cet effet, il indiqua à la femme Crombet qu'elle devait aller s'engager comme bonne chez cette demoiselle, dans l'après-midi du 15 février, afin de pouvoir leur ouvrir la porte quand Twechuzen et lui se présenteraient dans la soirée, ce qui fut fait exactement par elle.

Les deux hommes étant ainsi entrés vers six heures et demie, Twechuzen renversa M^{lle} Henry; Bouche lui lia les jambes avec un essuie-mains, puis ouvrit et se mit à fouiller l'armoire à glace. Mais, comme il ne trouvait pas d'argent, il vint prendre la place de son complice, s'empara d'un mouchoir, et, après l'avoir tordu, le serra fortement autour du cou de M^{lle} Henry, dont il comprima la bouche avec la main.

Twechuzen fouilla l'armoire, brisa deux cadenas de deux boîtes en fer-blanc et prit une somme de 3.400 fr., composée surtout de pièces d'or et d'argent, et huit obligations d'un emprunt royal d'Espagne, de 200 piastres 1883, aujourd'hui sans valeur; enfin, un bracelet. La femme Crombet prit au chevet du lit une petite montre en or.

Bouche sortit le premier de la maison, vers sept heures et demie, suivi par la femme Crombet; Twechuzen, quelques instants plus tard. Ils se rendirent dans la chambre de ce dernier où ils partagèrent le produit du vol. Bouche eut pour sa part 800 francs en or, beaucoup de pièces d'argent de 5, 2, 1 franc et 0,50 centimes et quelques ans des titres espagnols.

Bouche, qui n'eut sa participation au crime, a été vu notamment par M^{lle} Noe avec Twechuzen, sur le palier de l'escalier de M^{lle} Henry, et par M. Loys, garçon épicer, arrêté avec lui, à six heures et demie, devant une maison, et une heure plus tard, revenant dans la direction de cette maison, suivi à quelques mètres par la femme Crombet.

Le 20 février, Bouche, qui avait appris par la presse de Bruxelles, où il s'était réfugié, qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt, crut très habile de se présenter devant la police de Lille, se prétendant innocent. Mais il fut confondu par les témoins, qui le reconquirent, sans hésitation, comme étant le plus jeune des deux hommes qui avaient pénétré chez M^{lle} Henry dans la soirée du 15 février.

Twechuzen et son amie furent arrêtés le 12 mars, à Templeuve. Il était porteur de la somme de 2.735 fr. 85, en or et en billets de banque, d'un bracelet et d'une montre en or, le tout volé chez M^{lle} Henry. Il avait aussi quelques vieux titres espagnols qu'il avait dérobés dans la chambre de sursé de Templeuve.

Après avoir quitté ses complices, Bouche se rendit précipitamment dans divers endroits, où il ne resta que quelques minutes, afin de se créer un alibi. Il dit qu'il était parti pour Amiens, mais il prit le train de 9 h. 48 et alla coucher à Mouscron, à l'hôtel Stockman, où il descendit. Il fit sonner de nombreuses pièces de 5 francs dans sa poche, et montra dans une vieille petite bourse cinq ou six pièces de 20 francs.

Or, s'il avait touché, d'un ami nommé Vanhooche, une somme de 75 francs, sur laquelle il en avait dépensé plus de 30, cette somme lui avait été remise exclusivement en pièces d'argent. Le matin du 15 février il était sans argent; ces pièces d'or ne pouvaient donc provenir que du vol.

Le lendemain matin, il prit le premier train pour Bruxelles, et, après s'être acheté des vêtements neufs, il se livra, jour et nuit, à de grandes dépenses de toute nature. Il fit, dans une brasserie, la connaissance de trois garçons de café, et d'un sieur Dohéy, agent de publicité; il leur raconta qu'il avait fait un « mauvais coup » en France, et que s'il était puni, il serait condamné à perpétuité. Le mercredi 19 février, il remit même à Dohéy trois obligations de l'emprunt royal d'Espagne, de 200 piastres (1883), volées à M^{lle} Henry, en lui demandant de lui en faire connaître la valeur.

L'affaire de la rue Gambetta passa devant les assises de Douai, comme nous l'avons dit, les 14 et 15 novembre dernier. Maurice Bouche, avocat défenseur, M^{rs} Dubron; Twechuzen, M^{rs} d'Hooghe; et Apolline Dumortier, M^{rs} P. d'Hooghe fils.

Bouche, au cours de ces débats, fit des aveux partiels, mais il nia jusqu'au bout avoir eu l'intention de donner la mort à M^{lle} Henry. D'après lui, il s'était contenté de faire le guet pendant que ses complices fouillaient les meubles de l'appartement. C'était un mensonge de plus.

Son attitude fut d'ailleurs des plus cyniques; le soin de sa toilette semblait l'occuper davantage que le réquisitoire accablant de l'avocat général, M. Bosa.

Twechuzen fut le plus sincère des trois; quant à Apolline Dumortier, on n'en put rien obtenir. Malgré son attitude loyale, le « Polono » fut condamné aux travaux forcés à perpétuité; Apolline Dumortier à vingt ans seulement. Maurice Bouche, qui n'avait pas bénéficié des circonstances atténuantes, fut condamné à mort.

L'assassin fit bonne contenance à la lecture de l'arrêt implacable.

Les exécutions précédentes

L'exécution capitale de Maurice Bouche sera la troisième dans l'arrondissement de Lille en une période de huit ans. En effet, le 21 avril 1894, Vanhieuwenhove, l'auteur du triple assassinat de Leers, montait sur l'échafaud, devant la porte de la maison d'arrêt à l'endroit même où Bouche sera exécuté vendredi matin. Puis le 12 septembre 1897, jour de la braderie de Lille, c'était Thomas, détenu de la prison de Loos, qui avait la tête tranchée sur une place de cette commune. Nous n'avons point à ramener ces exécutions. Le souvenir en reste dans tous les esprits.

Ceci dit, arrivons aux comptes rendus des faits qui ont marqué la journée de jeudi, et la nuit de jeudi à vendredi.

ARRIVÉE DE M. DEIBLER À LILLE

M. Deibler, accompagné de ses aides a pris l'express qui quitte Paris à 8 heures 35 du matin et est arrivé à Lille à 11 heures 35.

Monsieur de Paris, on le sait, doit, dans chacun de ses transports, remplir un certain nombre de formalités assez longues, s'entendre avec le procureur, désigner l'emplacement où se dressera la guillotine, se présenter au commissariat central à l'effet d'assurer le service d'ordre et le transport des bois de justice, avant de procéder à ces diverses opérations. M. Deibler s'est rendu à l'Hôtel du Commerce, rue de Béthune, où il descend habituellement lors de ses voyages à Lille, et où il a déjeuné assez rapidement.

M. Deibler fils était accompagné de ses trois aides. Le bourreau et ses compagnons ont passé inaperçus en gare, aucun voyageur stationnant sur les quais ou se trouvant dans le train, ne semblait les reconnaître.

Mais le contrôleur, à l'arrivée, en vérifiant les permis, vit inscrit : « Ministère de la Justice »; il devina alors qui il avait devant lui.

D'ailleurs le bruit de l'exécution de Bouche courait en ville depuis quelques jours et la nouvelle de l'arrivée de Deibler, — par conséquent de l'exécution de Bouche pour vendredi matin, — s'est répandue en ville comme une traînée de poudre. Ceux qui, les jours précédents étaient sceptiques et estimaient que l'assassin de M^{lle} Henry ne subirait pas le châtiment suprême voyaient tomber leurs doutes.

Sur le chemin de la gare à l'Hôtel du Commerce, où ils se sont rendus directement, Deibler et ses aides n'ont pas été plus remarqués que sur les quais de la gare.

Le bourreau et ses acolytes ne portent plus actuellement leur traditionnel chapeau haut-de-forme qui les signalait un peu à l'attention. M. Deibler et un de ses aides ont un chapeau en feutre dur de forme carrée; les deux autres des chapeaux de forme « mélo ».

Deibler et ses aides, qui sont descendus, à midi, à l'Hôtel du Commerce, sont immédiatement montés dans les chambres qu'ils ont retenues. Après avoir fait un brin de toilette, ils ont demandé leur déjeuner qui leur a été servi dans l'appartement qui leur est réservé.

Les démarches de M. Deibler

Vers deux heures et demie, M. Deibler fils quitte l'hôtel. Il est assez joli garçon; il porte une barbe complète de couleur châtain. A la main, comme son père, il tient le traditionnel parapluie.

Il s'est présenté chez M. Delin, entrepreneur de déménagements, rue Saint-Nicolas, et à simplement demandé, « comme la dernière fois », qu'il fût mis à sa disposition un chariot bon trotteur pour aller à la gare, vendredi matin, vers quatre heures et demie.

Il a fallu agir promptement, mais la chose était facile; il suffisait de s'en rapporter à ce qui avait été fait lors de l'exécution de Vanhieuwenhove. Cependant, à dix heures du soir, une foule considérable, composée, comme toujours, de notables, de dignitaires de la science et pour le plus grand bonheur de l'humanité. Je mettrai à profit cette lucidité prodigieuse dont elle est si amplement douée... Je l'emploierais ainsi à supprimer mademoiselle Paméla, ma somnambule habituelle, de qui la santé chancelante demande les plus grands ménagements.

Une expression de dégoût et d'effroi se peignit sur le visage de Jean Vaubaron. Il sera plus étroitement Blanche contre sa poitrine, et il répondit : — Abandonner mon enfant ! la laisser seule dans une maison étrangère, l'éloigner de ceux pour qui elle est tout et qui sont tout pour elle ! Jamais, monsieur, jamais !

Réfléchissez bien, je vous le conseille, avant de vous prononcer ainsi, reprit le docteur. Mes propositions sont de celles qu'on ne saurait repousser sans folie.

Cependant je les repousse et je n'hésite pas une minute à vous le déclarer irrévocablement. — Vous regretterez un jour... prenez garde ! — Non, monsieur, non !... je ne regretterai pas ! — Peut-être trouveriez-vous mes offres insuffisantes. Eh bien, voyons, j'augmenterai la somme payée comptant, je doublerai les rétributions mensuelles... Que voulez-vous, enfin ? parlez !

Vous m'offririez cent mille francs, monsieur, vous m'offririez un million, vous mettriez à ma disposition une fortune royale, que je refuserais encore ! — C'est votre dernier mot ? — Le premier et le dernier, oui, monsieur.

Dans ce cas, que votre volonté soit faite. Vous êtes libre d'agir au mépris de vos intérêts; mais vous portez vous dire qu'une fois en votre vie la fortune aura passé près de vous et que vous aurez détourné la main pour le point saisi.

Mieux vaut la pauvreté que la fortune acquise

chercher son fourgon et le conduire place du Palais-de-Justice.

M. Deibler s'est ensuite rendu au Parquet où il a eu un entretien de quelques instants avec M. le procureur de la République.

L'attitude de Bouche

Bouche, dans sa cellule, ne paraissait nullement s'inquiéter du sort qui l'attendait; il semblait très tranquille; il mangeait toujours de bon appétit; il fumait la cigarette et jouait aux cartes avec les deux grisonniers chargés de le surveiller. Il espérait beaucoup en la clémence présidentielle, et comptait même bénéficier d'une mesure de clémence. Combien grande sera sa déception, vendredi matin, et peut-être même dans la nuit, s'il perçoit, dans sa cellule, le bruit des mouvements de la troupe et les oléances de la foule qui stationnait aux environs du Palais de Justice.

Dans l'après-midi de jeudi, l'aumônier de la prison de Lille a eu un entretien d'une demi-heure environ avec Bouche, qui, nous l'avons dit, l'a vu plusieurs fois et lui a manifesté son repentir de sa conduite passée.

Les coupe-file

Durant l'après-midi, il y a eu au Parquet un défilé de gens avides d'obtenir des cartes pour recevoir des coupe-file afin d'assister à l'exécution.

C'est M. Le Huéron-Krisel, substitut du procureur de la République, qui était chargé de la distribution.

Cependant, comme toujours, cette distribution a été faite avec parcimonie; c'est le cas de répéter : beaucoup d'appelés, peu d'élus.

Comment se fera l'exécution

L'exécution, d'après la loi, doit avoir lieu au lever du soleil, soit exactement vendredi matin, à 7 heures 55. Toutes les dispositions seront prises pour que le couteau tombe à cette heure précise.

Le condamné est prévenu, dans sa cellule, que son recours en grâce est rejeté. S'il en manifeste le désir, il peut assister à la messe, puis on lui demande s'il n'a rien à dire, ce qu'il désire avant de mourir.

Les aides procèdent alors à la toilette; on lui coupe les cheveux; on lui écharne la chemise, puis il est conduit à l'échafaud.

Nous l'avons dit déjà, la guillotine sera dressée sur la place du Palais de Justice, à gauche, face à la porte d'entrée de la maison d'arrêt.

L'émotion à Lille

De ce que la nouvelle de l'exécution de Bouche a été connue, l'émotion a été très grande à Lille; c'était là le seul sujet des conversations; on rappelait le crime de la rue Léon-Gambetta, et on se livrait à des commentaires de genres bien divers. On épiloguait sur la peine de mort, mais on s'apitoyait sur le sort de la mère de l'assassin, dont la douleur sera épouvantable.

Dans l'après-midi, une foule de curieux et de dévoués se sont rendus devant le Palais de Justice. Cette foule suivait les allées et venues des gendarmes et des prisonniers allant du Palais à la maison d'arrêt.

Dans les couloirs du Palais, les juges et les avocats circulent; l'animation est très grande; les fenêtres, les lucarnes des maisons donnant sur la place de l'exécution sont louées aux plus offrants.

En ville aussi, beaucoup prennent leurs dispositions pour assister à l'exécution. Mais, s'ils savaient qu'ils ne verront rien, peut-être ne se dérangeraient-ils pas. Pourtant, on a toujours l'espoir d'apercevoir quelque chose.

LA SOIRÉE

Après l'apparition des journaux du soir, la curiosité publique s'est encore aiguë.

L'animation était inaccoutumée, dans la rue de la Monnaie; les rues aboutissant au Palais de Justice étaient sillonnées de promeneurs; beaucoup de curieux se recrutaient, par la pensée, une place ou un endroit où ils auraient pu voir fonctionner la guillotine. Le défilé ne se ralentit pas un instant; au contraire, plus l'heure avançait, plus les curieux se multipliaient; les estaminets sont pleins; les cabarets sont pleins de gens d'or, et le trafic de la location de dentelles continue.

Les mesures d'ordre

Le commandant de gendarmerie, M. Vivier des Vallons, commissaire central, le commandant de la place de Lille ont eu, dans l'après-midi de jeudi, une entrevue d'une demi-heure pour aviser aux mesures d'ordre à prendre en vue de l'exécution.

Il a fallu agir promptement, mais la chose était facile; il suffisait de s'en rapporter à ce qui avait été fait lors de l'exécution de Vanhieuwenhove. Cependant, à dix heures du soir, une foule considérable, composée, comme toujours, de notables, de dignitaires de la science et pour le plus grand bonheur de l'humanité. Je mettrai à profit cette lucidité prodigieuse dont elle est si amplement douée... Je l'emploierais ainsi à supprimer mademoiselle Paméla, ma somnambule habituelle, de qui la santé chancelante demande les plus grands ménagements.

Une expression de dégoût et d'effroi se peignit sur le visage de Jean Vaubaron. Il sera plus étroitement Blanche contre sa poitrine, et il répondit : — Abandonner mon enfant ! la laisser seule dans une maison étrangère, l'éloigner de ceux pour qui elle est tout et qui sont tout pour elle ! Jamais, monsieur, jamais !

Réfléchissez bien, je vous le conseille, avant de vous prononcer ainsi, reprit le docteur. Mes propositions sont de celles qu'on ne saurait repousser sans folie.

Cependant je les repousse et je n'hésite pas une minute à vous le déclarer irrévocablement. — Vous regretterez un jour... prenez garde ! — Non, monsieur, non !... je ne regretterai pas ! — Peut-être trouveriez-vous mes offres insuffisantes. Eh bien, voyons, j'augmenterai la somme payée comptant, je doublerai les rétributions mensuelles... Que voulez-vous, enfin ? parlez !

Vous m'offririez cent mille francs, monsieur, vous m'offririez un million, vous mettriez à ma disposition une fortune royale, que je refuserais encore ! — C'est votre dernier mot ? — Le premier et le dernier, oui, monsieur.

Dans ce cas, que votre volonté soit faite. Vous êtes libre d'agir au mépris de vos intérêts; mais vous portez vous dire qu'une fois en votre vie la fortune aura passé près de vous et que vous aurez détourné la main pour le point saisi.

souffrés, dont la curiosité sera bien déçue, grouillait aux environs du Palais-de-Justice. C'est une vraie mer humaine, dont le brouhaha des conversations ressemble au bruit des vagues.

Les agents de police, au nombre de 150 environ, arrivent sous les ordres de deux inspecteurs, pour dégrader les abords de la maison d'arrêt. Le service est ainsi réglé par la police.

Une brigade bararrera la rue Comtesse, une autre la rue au Peterking; une troisième la rue des Puits. A l'entrée de la rue d'Angleterre, il y aura également un barrage.

A onze heures parait, rue de la Monnaie, le capitaine de gendarmerie, à la tête de dix brigades de gendarmes.

Les gendarmes à cheval sont alignés, place du Concert, pour en interdire l'accès. Les gendarmes à pied sont placés face au Palais de Justice; ils seront chargés de la garde des bois de justice, ainsi que du service d'ordre autour de la « Machine » au moment de l'exécution. Deux pelotons du 19^e chasseurs à cheval seront rangés place du Concert. Vers minuit, deux cents soldats du 43^e d'infanterie se sont alignés le long du canal de la Basse-Deûle. Au milieu de chaque cordon se tiennent les officiers de police qui vérifient les coupe-file.

Ainsi qu'on le voit, par ces dispositions, les mesures d'ordre sont très rigoureuses et la foule sera tenue à grande distance de la place du Palais de Justice.

Les dernières heures du condamné

Dans sa cellule, Maurice Bouche peut-il percevoir quelque chose de tout ce va et vient ? Des conversations de cette foule ? A-t-il ainsi conscience que sa fin est proche ?

Que terribles seraient alors les dernières heures de son existence ! Mais non; sans doute, il n'entend rien, et, jeudi encore, il se montrait confiant, plus confiant que jamais, et comptant bien que le Président de la République lui éviterait le châtiment suprême. Il a mangé d'un excellent appétit. A 9 heures et demie, il jouait aux cartes.

LA NUIT

A minuit, la foule continue à se rendre du côté de la rue de la Monnaie; le flot ne cesse de monter; il n'est point utile de décrire, une fois encore, l'aspect de cette affluence; on l'a fait souvent et il ne varie point.

Les bois de justice

Et pourtant, que peut-on apercevoir ? Rien, absolument rien. On a, devant soi, des troupes, et, à l'heure où le couteau fatal sera sur le point de tomber, les commandements militaires, donnés d'une voix sourde, les mouvements des hommes pourront faire monter un frisson dans cette foule.

La plate-forme, sur laquelle a été placée la fourgon contenant les bois de justice, est arrivée à Lille, à huit heures 13, et a été arrêtée au garage, près de la place des Buisses.

Ainsi que nous l'avons dit, les bois de justice seront pris en gare, vers quatre heures et demie de matin, et conduits place du Palais de Justice, où il sera procédé immédiatement au montage.

L'heure de notre tirage nous force d'arrêter ici notre compte-rendu.

Une édition spéciale — qui paraîtra dans la matinée — donnera des détails complets sur l'exécution de Maurice Bouche.

INFORMATIONS

ARRÊSTATION DE M^{lle} DE SOMBREUIL
Paris, 8 janvier. — On n'a pas oublié les avatars de M^{lle} Schneider, dite de Sombreuil, originaire de Constantinople qui, à la suite de démêlés avec M. Vergoin, ancien député de Seine-et-Oise, fut expulsée à plusieurs reprises. Une dépêche de Marseille annonce que, sur la plainte de M. Natanson, directeur du journal *Le Midi Républicain*, le commissaire central a fait procéder à l'arrestation de M^{lle} de Sombreuil. M^{lle} de Sombreuil est inculpée de menaces sous conditions et d'infractions à l'arrêté d'expulsion pris à son encontre à la date du 3 septembre 1884.

DENONCIATION DE TRAITES DE COMMERCE PAR L'ALLEMAGNE

Londres, 8 janvier. — D'après une dépêche de Vienne au *Daily Chronicle*, l'Allemagne a dénoncé ses traités de commerce avec l'Autriche, la Russie et l'Italie.

FEUILLETON DU 10 JANVIER 1903 N° 50

LA VOYANTE

BLANCHÉ VAUBARON

PAR XAVIER DE MONTEPIN

PREMIÈRE PARTIE
XVII — (SUITE)

Fritz Horner comprit le danger qui le menaçait et eut le courage.

— Ceci n'est rien, dit-il, absolument rien, je vous le jure... Cette crise nerveuse n'a d'autre cause qu'un peu de fatigue et de surexcitation... Je vais éveiller votre enfant et vous la rendrez calme et souriante.

Faites-le donc ! et surtout faites-le vite ! murmura Vaubaron, car, malheur à vous, s'il arrivait malheur à Blanche !

XXVII

Quelques passes, faites en sens inverse des passes primitives, suffiront pour amener d'une façon presque instantanée le résultat promis par Fritz Horner à Jean Vaubaron.

La crise nerveuse prit fin comme par enchantement; les yeux de la petite fille se fermèrent, mais pour se rouvrir aussitôt, le corps s'assoupit, les lignes du visage se détendirent, Blanche s'éveilla et, voyant les regards du docteur fixés sur elle avec une curiosité avide, elle eut peur et se jeta dans les bras de son père afin d'y chercher un refuge.

— J'ai tenu ma parole, vous le voyez, monsieur... dit le magnétiseur. Maintenant, je vous prie, demandez-lui si elle se souvient.

Blanche, interrogée par son père, ne comprit même pas les questions qui lui étaient adressées.

Au moment de son réveil tous les souvenirs du sommeil magnétique avaient disparu, comme ces vapeurs nocturnes que dispersent les premiers rayons du soleil matinal.

Tandis que Vaubaron embrassait sa fille avec un redoublement de tendresse, Fritz Horner se livrait à de rapides mais profondes réflexions.

— Une comédie habile, se disait-il, fait ma fortune. Que serait-ce donc si, au lieu d'un mensonge adroit, mais qui n'est enfin qu'un mensonge, je pouvais offrir au public une belle et bonne réalité ? Une fausse somnambule, prodigue d'oracles obscurs que chacun est libre d'interpréter à sa fantaisie, attire chez moi la foule des curieux et des dupes. Une somnambule enfant que les plus incroyables eux-mêmes nieraient pouvoir être de connivence avec moi, me rendrait millionnaire en moins de deux ans. Évidemment il y a là une affaire magnifique... Il faut que cette affaire se fasse !

Le résultat de ces réflexions et de ces calculs ne se fit pas attendre. Fritz Horner, au lieu de congédier au plus vite Vaubaron et sa fille, afin de rendre la place nette pour les clients qui se morfondaient dans le salon d'attente, Fritz Horner, disons-nous, engagea le mécanicien à s'asseoir, et lui demanda sans préambule :

— Êtes-vous riche ?

— Pourquoi cette question ? murmura Vaubaron, très étonné.

— Ce n'est point une curiosité stérile qui me la dicte, croyez-le bien, et répondez-moi, continua le magnétiseur. Encore une fois êtes-vous riche ?

— Eh bien, non, je ne suis pas riche... je suis pauvre... très pauvre même !

— Voulez-vous cesser de l'être ? Voulez-vous vous

trouver en situation de donner dès demain à votre femme malade, presque mourante, cette aisance et ce calme qui prolongeraient sa vie ?

— Oh ! oui, certes, je le voudrais ! s'écria Vaubaron. Pour obtenir cela je verserais joyeusement mon sang !

— Eh bien, je vous offre la fortune. — Vous, monsieur, vous ? — Oui ! moi. Écoutez bien, ceci est sérieux, et je ne vous promets que ce que je puis tenir. Si vous acceptez le marché que je vais vous proposer, je vous remettrai à l'instant même une somme de dix mille francs, et je prendrai l'engagement, par-devant notaire au besoin et en fournissant des garanties plus que suffisantes, de vous compter tous les mois trois cents francs, pendant dix ans. Que dites-vous de cela ?

Vaubaron, ébloui, croyait faire un rêve; il n'eut que la force de balbutier :

— Mais ce marché, monsieur, ce marché en échange duquel vous me proposez tant de choses, évidemment il y a là une affaire magnifique... Il faut que cette affaire se fasse !